

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA MENON'COURTOISE DU 18 JUIN 2019

Présents : Mmes Armelle THONON, Martine CASTELLI, Marie-Odile DUBAIL, Françoise PAGET, Martine MALVOISIN, Pascale CUBY, Sylviane JOLIVALT, Anne-Marie ZISSLER, Pascale BRIQUEZ, Séverine SORIA, Claire ANTOINE, MM Jean-Marie ROUSSEL, Michael JAGER, José GEBEL, Michel MERLET, Hervé MATHEY, Jean-Marie CASTELLI, Denis WILMÉ, Stéphane MEYER, Xavier LIÈVRE et Michel PAGET

Excusés : Clément JOLIVALT, Marie FEUVRIER, M. et Mme FERNEY, Marie-Laure MARCHAND, Marie-Laure BOEHLER, E. SCHMIDT, Sarah PHILIPPE, Hervé OTT, Catherine DAUCOURT et Philippe DUMEL

Michel Paget accueille et remercie les personnes présentes puis souligne la présence de M. MERLET, maire d'Éguenigue, de M. ROUSSEL maire de Menoncourt, de MM JAGER et GEBEL, adjoints de Menoncourt.

Michel Paget rappelle l'ordre du jour :

- ✓ Accueil des personnes présentes
- ✓ Approbation du PV de la dernière AG
- ✓ Rapport moral du président et des responsables d'activités
- ✓ Rapport financier de la trésorière et du réviseur aux comptes
- ✓ Vote du montant des cotisations et du règlement y afférant
- ✓ Vote du budget prévisionnel 2019/2020
- ✓ Élection du conseil d'administration
- ✓ Programme des activités de la saison et calendrier 2019/2020
- ✓ Questions diverses

Lecture du dernier PV

Michel PAGET débute la réunion par la lecture du dernier PV. À l'issue de la lecture, le PV est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport Moral

MICHEL PAGET commence alors le rapport moral de l'association et tient à remercier un certain nombre de personnes sans lesquelles La Menon'Courtoise ne pourrait fonctionner aussi bien...

Tout d'abord les membres du Conseil d'Administration. Il souligne leur disponibilité et leur participation active, notamment pour faire le ménage le jeudi soir. Un roulement a été mis en place pour cette tâche et le résultat est très satisfaisant.

Les responsables de chaque activité qui doivent gérer les problèmes matériels au quotidien, collecter les certificats médicaux le cas échéant, prévenir les membres en cas d'absence, récupérer les clés...

Sylviane pour le travail de trésorière et le suivi des comptes qui deviennent lourds avec le nombre croissant d'adhérents.

Clément pour la tenue du site internet de l'association qui, pour des raisons de santé, n'a pu se joindre à nous mais à qui vont ses pensées sincères.

La mairie qui met à disposition la salle pour nos activités.

Les animateurs des activités qui ont l'esprit collectif et convivial de l'association. Assidus, ponctuels et passionnés, ils contribuent grandement au bon fonctionnement de La Menon'Courtoise.

Les partenaires enfin qui permettent l'équilibre du budget de l'association avec une participation cumulée d'environ 1 000 €.

Bilan pour chacune des activités

L'activité Théâtre

Cette activité s'est soudée avec le temps et il y a désormais un bon noyau de participants. Le groupe composé de 11 personnes s'est baptisé *Les Improbables*, et repartira à la rentrée avec beaucoup de plaisir. Michel précise qu'une personne du C.A.T d'Éguenigue a participé à l'atelier et s'est très bien intégrée au groupe qui a « adopté » Fabienne avec enthousiasme. Le 13 avril dernier, le spectacle présenté par *Les Improbables* « Méli-mélo de bons mots » a fait salle comble en réunissant plus de 160 personnes. Les comédiens en herbe se sont fait plaisir et ont transmis leur énergie au public qui les a récompensés par des applaudissements nourris.

Michel remercie le régisseur du Théâtre du Granit, Boris HUSSER, pour la mise à disposition de la scène à titre gracieux. Merci à lui pour sa disponibilité et son efficacité. Merci aussi aux membres de l'association qui ont prêté leurs bras et leur temps au montage et au démontage.

Le 7 juin, Les Improbables se sont retrouvés en fin de saison au *Relais Campagnard* à Menoncourt pour terminer l'année en toute convivialité.

L'activité Zumba

Il y a, depuis cette année, une convention entre l'animatrice Sarah PHILIPPE et l'association. 42 personnes sont inscrites mais seule une vingtaine fréquente régulièrement les cours.

Les horaires seront modifiés l'année prochaine. Sandra n'étant pas là, il n'y a pas de témoignage possible sur cette activité, mais Michel souligne la bonne ambiance lors des séances.

Il y aura 2 séances supplémentaires les 3 et 10 juillet suite à des absences de l'animatrice. Bernard HYORDEY le régisseur de la salle communale a validé ces 2 dates.

L'activité Yoga

Il y a, depuis cette année, une convention entre l'animatrice Pascale BRIQUEZ et l'association. 39 personnes sont inscrites à cette activité qui comprend 2 séances le jeudi soir : l'une de 18h00 à 19h00 et l'autre de 19h15 à 20h15. Cela devenait indispensable au vu de l'effectif. Les conditions sont alors optimales.

Tout se déroule très bien et l'animatrice fait l'unanimité des participantes.

Le 19 février a eu lieu un mini-stage pour les enfants. 7 jeunes y ont participé. C'était une belle expérience qui sera renouvelée la prochaine saison.

Françoise PAGET précise que l'animatrice, Pascale BRIQUEZ, est une bonne coach.

Pascale BRIQUEZ, qui est présente dans la salle, remercie quant à elle ses élèves et l'association pour son travail.

L'atelier Jardin

Cette activité est suivie par Denis WILLME qui fait le lien avec les 2 animateurs que sont Catherine DAUCOURT, formatrice au CFA agricole de Valdoie, et Philippe DUMEL, maraîcher à Chavannes sur l'Étang. Tous deux sont membres de l'association des sentiers fruitiers.

Denis prend la parole et détaille le programme des séances de l'année écoulée.

Il a lancé un questionnaire auprès des participants pour connaître les souhaits d'activité pour l'année prochaine.

L'atelier Vins et Vignobles

Il y a 22 personnes inscrites qui, à tour de rôle, apportent de quoi manger durant les ateliers de dégustation. Cela se passe dans une très bonne ambiance. Il y a eu 6 séances cette année. L'association a acheté des verres de dégustation.

Répartition par village des adhérents de l'association

NOMBRE de PARTICIPANTS par COMMUNE et par ACTIVITÉ

	ZUMBA	YOGA	VINS et VIGNOBLES	JARDINS et VERGERS	THÉÂTRE
Menoncourt	13	12	11	7	1
Eguenigue	10	7	1	/	1
Lacollonge	1	3	2	1	2
Autres	18	17	8	/	7
Total	42	39	22	8	11

Michel souligne que 44 personnes de Menoncourt participent aux activités sur environ 460 habitants et que six Menoncourtois ont pris une adhésion de soutien.

Michel mentionne une activité qui n'a pas eu le succès escompté, à savoir le fait de proposer une sortie. L'an dernier 15 personnes sur les 22 inscrites à la sortie faisaient partie du CA de l'association et cette année les inscriptions pour Europa Park n'ont pas été significatives. La sortie n'a donc pas eu lieu et il n'y aura pas de sortie programmée pour l'an prochain.

Réunion du 13 mai avec la mairie

Il n'y a plus de problème pour le ménage et la salle est rendue propre chaque semaine d'utilisation. Il a été signalé quelques oublis de fermeture à clé des portes de la salle. Lors de la soirée théâtre, il y a eu des traces sur le parquet (environ 5 marques). Notre assurance aurait pu prendre en charge la remise en état... Cela n'a pas été utile car un autre dommage avait eu lieu et a pris en charge les frais de réparation du parquet.

Michel précise que la convention qui lie la mairie et La Menon'Courtoise est caduque et sera à revoir.

La mairie a demandé à l'association de participer financièrement aux frais de fonctionnement de la salle à hauteur de 300€. Le mardi soir, le comité des fêtes a demandé à la mairie d'occuper la salle. Nous avons rappelé que nous avons 6 séances de l'atelier Vins et une séance théorique pour l'atelier Jardin. En communiquant les dates à l'avance, il devrait être possible de disposer de la salle pour ces activités.

Une nouvelle activité sera proposée l'an prochain : danse orientale. Elle se déroulera le mercredi de 17h30 à 18h30 et sera animée bénévolement par Séverine SORIA. Une séance de démonstration a eu lieu mercredi 12 juin. Malheureusement, peu de personnes ont pu se rendre disponibles ce jour-là mais l'activité a plu.

Divers

Michel précise que cela fait 3 ans que l'association est sur les rails, que le groupe va de l'avant et que les activités répondent à une demande réelle de la population. C'est encourageant. Michel a écrit un article sur La Menon'Courtoise qui a été publié dans le bulletin municipal. Michel rappelle que La Menon'Courtoise a participé au Téléthon, en partenariat avec le SLLJ de Lacollonge. Il demande s'il y a des questions concernant ce rapport moral.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Les comptes de l'association présentent un excédent plus important cette année car la sortie prévue à Europapark n'a pas eu lieu et a généré une économie de 800€. Sylviane présente le tableau.

Sylviane précise que la majorité du bénéfice provient des dons des partenaires.

Il n'y a aucune fiche de frais de la part des membres du CA. Après avoir répondu à plusieurs questions, Michel soumet ce rapport financier au vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport du réviseur aux comptes

Denis WILLME a tenu le rôle de réviseur aux comptes de l'association. Il souligne la transparence du travail de Sylviane ainsi que sa rigueur. Pour lui, les comptes sont exacts. Il félicite Sylviane pour son travail.

Montant des adhésions pour la prochaine saison

COTISATIONS 2019 -2020	
YOGA	90 €
ZUMBA	70 €
VINS et VIGNOBLES	70€
JARDINS et VERGERS	50 €
THÉÂTRE	60 €
DANSE ORIENTALE	70 €

50% de remise à partir de la deuxième activité par participant.

Ex: • Yoga et Zumba = 90 + 35 (70:2) soit 125 €
• Vins et Jardins = 70 + 25 (50:2) soit 95 €

Adhésion de soutien : 10 Euros ou plus...

Il mentionne le coût peu élevé de l'activité yoga ; 90€ pour une saison à la Menon'Courtoise correspondant au montant d'un trimestre dans d'autres associations.

L'animatrice de la danse orientale est bénévole. Il faudra prévoir un budget pour remplacer le matériel défectueux le cas échéant.

6 personnes ont pris une adhésion de soutien lors de la saison en cours ; nous proposons de garder le même montant.

Michel précise que la dégressivité s'applique également par rapport à la date d'inscription :

- Inscription de janvier à mars => cotisation de 50 € pour le yoga et 30 € pour les autres activités
- Inscription d'avril à juin => cotisation de 20 € pour tous

Le fait d'appliquer des tarifs différenciés entre les personnes de Menoncourt et celles des autres villages n'a pas été retenu par les membres du conseil d'administration.

Il est rappelé qu'il est possible d'étaler le paiement de sa cotisation en plusieurs fois.

La nouvelle grille tarifaire pour les cotisations 2019/2020 est soumise au vote.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Michel présente le budget prévisionnel construit entre autres à partir des nouveaux montants de cotisation.

Sur ce budget prévisionnel ne figure pas de sortie. Cette activité est abandonnée jusqu'à nouvel ordre.

Une ligne apparaît pour la première fois et correspond à la participation de la Menon'Courtoise aux frais de la salle.

Pour le Yoga Kids, il est demandé de payer 10 € correspondant au coût de la cotisation de soutien à l'association.

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Élection du Conseil d'Administration

Deux personnes sont démissionnaires du CA. Il s'agit de Karole JOYAU et de Martine MALVOISIN. Michel les remercie pour leur travail. Deux nouvelles personnes souhaitent rejoindre le CA et expliquent leur choix : Claire ANTOINE, habitante de Menoncourt et membre de La Menon'Courtoise depuis ses débuts et Séverine SORIA la nouvelle animatrice de l'activité Danse orientale.

Michel demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite rejoindre le CA. Personne ne se manifeste.

La composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité. Le nouveau CA est donc composé de Mmes Sandra VERDOT, Séverine SORIA, Pascale CUBY, Françoise PAGET, Sylviane JOLIVALT, Claire ANTOINE et de MM Denis WILLME, Xavier LIEVRE, Michel PAGET, Stéphane MEYER, Clément JOLIVALT

Vient ensuite l'élection du bureau que Michel tient à faire tout de suite.

Poste	Nom	Résultat du vote
Trésorier	Sylviane JOLIVALT	Elue à l'unanimité
Vice-Président	Xavier LIEVRE	Elu à l'unanimité
Secrétaire	Michel PAGET	Elu à l'unanimité
Président	Stéphane MEYER	Elu à l'unanimité

Durant un an, Michel PAGET travaillera en binôme avec Stéphane pour l'accompagner dans son poste de président.

Activités 2019/2020

Les activités existantes sont reconduites. Il faudra tenir compte des modifications de tarifs le cas échéant et du changement d'horaires le mercredi : théâtre de 18h45 à 20h15 et zumba de 20h30 à 21h30. Par ailleurs, la nouvelle activité de danse orientale se déroulera le mercredi de 17h30 à 18h30. Il est prévu 2 séances de Yoga Kids dont une séance parent/enfant lors des vacances de Toussaint et des vacances de printemps. Les informations seront données lors des inscriptions.

Le démarrage des activités est conditionné cette saison par la fin des travaux dans la grande salle qui sont programmés du 3 au 23 septembre 2019. Nous en saurons plus le jour des inscriptions mi-septembre. Michel demande à la mairie de faire son maximum pour que ces travaux soient terminés le plus vite possible. Une reprise le 24 septembre est déjà tard...

L'association réserve la salle **le week-end du 18/19 avril 2020** pour le spectacle de théâtre et peut-être une autre prestation...

Les inscriptions se tiendront les mardi 10 et mercredi 11 septembre 2019 de 18h à 20h à la salle communale.

Un flyer présentant les activités de la prochaine saison sera établi prochainement et distribué dans les boîtes aux lettres du RPI ainsi que dans les commerces. Que chacun se tienne informé en consultant le site de l'association qui sera régulièrement mis à jour : www.lamenoncourtoise.fr

Comme il n'y a pas de questions diverses, Michel clôt l'Assemblée Générale et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié.

Le secrétaire, Michel Paget

Le président, Stéphane MEYER